

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet NUMERICAL MODELING AND SIMULATION	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-135616/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W7701-135616	Date 2013-11-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-032-15684	
File No. - N° de dossier QCL-2-35608 (032)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-22	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Boudrias, Marie-M.	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl032
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2806 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La demande de proposition W7701-135616 est modifiée comme suit:**1. Prolongation de la date de clôture:****DU: 15 NOVEMBRE 2013, 14:00 HAE****AU: 22 NOVEMBRE 2013, 14:00 HAE**

Si vous nous avez déjà fait parvenir votre soumission, mais que vous désirez la reconsidérer, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre proposition révisée, sous pli cacheté, libellée à l'adresse figurant sur la première page de ce document, avant la nouvelle date et heure limite. Le numéro de la demande de proposition et la nouvelle date de clôture doivent figurer sur l'enveloppe cachetée.

2. Demande de clarification :**Question 1**

Pouvez-vous clarifier l'énoncé "Un code CFD (dynamique numérique des fluides) en 3D doit être à la disposition du soumissionnaire pour modéliser [...]?" Voir pièce-jointe 2 - Critères techniques obligatoires et cotés, article 1. Critère technique obligatoire, article 1.1 CFD code.

Réponse 1

Le soumissionnaire n'a pas à être propriétaire du code, mais il doit pouvoir accéder au code pour exécuter quelques-uns des travaux demandés.

Question 2

Le critère technique coté 2.3 réfère à l'expérience du soumissionnaire. Une de nos ressources a acquis une expérience étendue dans un des domaines d'expérience demandé lorsqu'il était étudiant. Est-ce que cette expérience peut être proposée pour les critères techniques cotés de l'article 2.3?

Réponse 2

Les critères techniques cotés de l'article 2.3 réfèrent à l'expérience du soumissionnaire (pas l'expérience des ressources). Conformément à ceci, l'équipe d'évaluation considérera seulement les projets réalisés par le soumissionnaire pour l'évaluation des critères techniques cotés de l'article 2.3. La définition du soumissionnaire est disponible dans le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens et services - besoins concurrentiels.

Question 3

Est-ce que les ressources proposées doivent avoir une attestation valide de sécurité avant l'émission de la soumission?

Réponse 3

Veillez vous référer à l'article 1. Exigences relatives à la sécurité de la Partie 6 - Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences, paragraphe 1. (a) à (e).

Question 4

Nous demandons une clarification sur les critères techniques cotés relatifs à l'Expérience des ressources du soumissionnaire (article 2.2 de la pièce jointe 2). Cela ne semble pas être en conformité avec financement total disponible dans cette demande de proposition.

Réponse 4

Veillez vous référer à la pièce-jointe 3 - Évaluation du prix. Dans cette pièce-jointe, le nombre d'heures pour chaque catégorie de ressource qui doit être proposée est clairement indiqué. Ce nombre d'heures sera utilisé pour l'évaluation de votre soumission financière peu importe combien de ressources sont proposées pour rencontrer les critères techniques cotés de l'article 2.2 Expérience des ressources du soumissionnaire (voir pièce-jointe 2).

Question 5

Pouvons-nous demander qu'une disposition relative aux droits de publication soit incluse dans les clauses et conditions de la demande de proposition?

Réponse 5

Les clauses et conditions du contrat subséquent sont identifiés dans la demande de proposition. Pour être jugé recevable, le soumissionnaire doit les accepter. Concernant les publications, veuillez vous référer à l'article 4.7 Publications de l'annexe A - Énoncé des travaux.

3. L'article 7.6 Vérification discrétionnaire de la partie 7 est modifié comme suit:**Supprimer:****7.6 Vérification discrétionnaire**

Clause du guide des CCUA C0705C (2010-01-11), Vérification discrétionnaire des comptes

Insérer:

7.6 Vérification discrétionnaire (si le contrat est avec une Université ou un Collège canadien, cette clause sera supprimée du contrat subséquent)

Clause du guide des CCUA **C0705C** (2010-01-11), Vérification discrétionnaire des comptes

4. L'article 8. Instructions relatives à la facturation_ demande de paiement de la partie 6 est modifié comme suit:

Supprimer:

2. Pour les AT assujetties à une limitation des dépenses ou à un prix plafond, chaque réclamation doit être appuyée par :
- (a) une liste de toutes les dépenses, conformément à l'AT
 - (b) une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;
 - (c) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et pour tous les frais de déplacement et de subsistance;
 - (d) une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux.

Insérer:

Option 1 - Si le contrat subséquent n'est pas avec une Université ou un Collège canadien (cette clause sera supprimée si le contrat subséquent est avec une Université ou un Collège Canadien)

2. Pour les AT assujetties à une limitation des dépenses ou à un prix plafond, chaque réclamation doit être appuyée par :
- (a) une liste de toutes les dépenses, conformément à l'AT
 - (b) une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;
 - (c) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et pour tous les frais de déplacement et de subsistance;
 - (d) une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux.

Option 2 - Si le contrat subséquent est avec une Université ou un Collège canadien (cette clause sera supprimée si le contrat subséquent n'est pas avec une Université ou un Collège Canadien)

2. Pour les AT assujetties à une limitation des dépenses ou à un prix plafond, chaque réclamation doit être appuyée par :
- (a) une liste de toutes les dépenses, conformément à l'AT
 - (b) une copie de la facture pour chaque article non consommable d'une valeur de 1 000\$ ou plus;
 - (c) un état détaillé concernant tous les frais de déplacement et de subsistance encourus, en précisant qui, où, quand, la durée du séjour et le but du voyage; et
 - (d) une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux.

***** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****